

Le bulletin



Vos élus



Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
04 383 60 91 – 0477 77 01 66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS PS-IC

1^{er} Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO PS-IC

2^e Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
04 383 72 60 – 0475 64 01 56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON PS-IC

3^e Echevine en charge de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474 21 58 63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de L'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestreux
0486 65 92 19 – yolande.huppe@anthisnes.be

Conseillers/ères



Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ chemin des Patars 65 – 4163 Limont
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497 44 03 37 – aime.closjans@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475 32 12 00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes
0477 804 693 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirûchamps 31A – 4163 Taviers
0494 22 53 83 – cindy.fremaux@anthisnes.be



Léa POU CET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Taviers
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – lea.poucet@anthisnes.be



Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – anne.petitjean@anthisnes.be



Françoise TRICMONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communal – chef de groupe MR-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477 87 96 15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Nathalie KLEE MR-CDH-IC

Conseillère communale

→ rue du Centre 36 – 4160 Anthisnes
0498 16 83 51 – nathalie.klee@anthisnes.be



Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – blaise.agnello@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Francis HOURANT PS-IC

→ chemin des Patars 65 – 4163 Limont
0476 91 33 91 – francis.hourant@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475 664 005 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes
0476 435 835 – carine.lodewyckx@anthisnes.be



Michel URBAIN PS-IC

→ rue du Village 38 – 4161 Villers-aux-Tours
0473 91 96 89 – michel.urbain@anthisnes.be



Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur
0472 89 28 66 – christelle.collette@anthisnes.be



Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 77 84 – christine.paluszkiwicz@anthisnes.be



Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours
04 383 66 97 – marie-claire.spineux@anthisnes.be



Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody
line.jadot@anthisnes.be



SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 MR-IC – CIM Citoyen – PS-IC
- 5 Le mot du mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ FOCUS CITOYEN

- 7 Pensions à 65 ans, 67 ans ou encore plus tard...

→ CPAS

- 8 Bien vieillir au Pays des Condruses
La Biotélégilance

→ TRAVAUX – SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- 9 Changements de priorité sur l'axe Hody - Poulseur
Plan d'Investissement Communal 2019-2021

→ DÉCHETS – DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 10 Collecte des déchets
Arbres remarquables
- 11 Gestion durable des forêts communales
Commune Maya

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE – ENSEIGNEMENT – SPORT

- 12 Produits locaux en circuit court avec le GAC d'Anthisnes
Rentrée à l'académie
Bienvenue à toi, footballeur en herbe
- 13 Spectacle « Je consomme... donc je suis ?! »
Encore de beaux projets à Saint Maximin !

→ CULTURE – PATRIMOINE

- 14 Anthisnes autrefois – reconnaissez-vous ce lieu ?
1969-2019 – les 50 ans du Val Pierrys
- 15 Cours de Didgeridoo à l'Avouerie d'Anthisnes
Les Comédiens d'Antinac
Cet été à l'Avouerie

→ INFORMATIONS COMMUNALES

- 16 BE-Alert – Conteneur à puce – Ressourcerie –
Mon Dossier – État-civil

→ AGENDAS

- 17 Agenda mensuel
- 18 Agenda annuel

→ SERVICES COMMUNAUX

- 20 En un coup d'œil

PAR **TONI PELOSATO**

L'ÉDITO

Vous tenez dans les mains le dernier numéro du Bulletin Communal. Et celui-ci fait peau neuve. Il faut dire que la précédente maquette avait quelque peu vieilli et qu'une mise à jour devenait nécessaire. Elle s'imposait d'autant plus que notre commune s'est dotée, lors du déménagement de la Maison Communale à la Cour d'Omalus, d'une toute nouvelle charte graphique.

Au terme du marché public, c'est la société *stereotype* de notre concitoyen André Posel qui a été retenue pour redéfinir la maquette du Bulletin. Avec lui, nous avons voulu développer un magazine plus aéré, plus lisible, susceptible d'apporter un plus grand confort de lecture à chacune et à chacun. Et, bien entendu, qui s'inscrit pleinement dans notre nouvelle charte graphique.

Nous espérons que cette nouvelle version du Bulletin vous donnera l'envie renouvelée de découvrir la vie de nos villages. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, de vos critiques et de vos suggestions; elles nous seront fort utiles pour adapter cette nouvelle maquette et, surtout, pour entamer au mieux le prochain chantier, celui de la refonte du site internet de notre Commune.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de ces développements, que ce soit via ce Bulletin communal, notre page facebook ou nos comptes instagram et tweeter; autant d'outils pour se tenir informé et faire connaître nos villages par-delà nos frontières. Bonne lecture !



Editeur responsable

Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalus 1 à 4160 Anthisnes

Coordination

Toni Pelosato, Echevin de l'Information
Maquette et mise en page
www.stereotype.be



sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable

Ont collaboré à ce numéro : Blaise Agnello, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Michel Delvenne, Michel Evans, Christian Fagnant, Cécile François, Aude Harray, Yolande Huppe, Toni Pelosato, Marcel Sauvage, Nathalie Seron, Stéphanie Skupiewski, Marc Tarabella, Françoise Tricmont-Keysers, Paul Vercheval, Maud Verjans, Académie Ourthe-Vesdre-Amblève (Renaud Mougin), Avouerie – Maison des Associations (Isabel Clarebout, Frédéric Schenck), Ecole communale d'Anthisnes, d'Anthisnes (Mesdames les institutrices), Ecole Saint-Maximin (Équipe éducative), Le Val Pierrys (Le comité)

*Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.
Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).*



LE MOT DU MR-IC

Les récents mouvements populaires ont repositionné le citoyen et ses préoccupations au centre des débats. La préoccupation principale des belges, étude après étude, est et reste la santé; sa propre santé, celle de ses proches... le tout dans un contexte d'accessibilité et de qualité des soins médicaux. A ce propos, la Belgique peut être fière de son système de soins de santé, elle se situe dans le top 5 des pays les plus performants d'Europe.

Soucieux de leur famille et des enfants en particulier, ils exigent un enseignement de qualité. C'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a principalement en charge l'organisation de l'enseignement. De récentes études comparatives ont mis en évidence des faiblesses; les petits francophones affichant des résultats inférieurs à la moyenne européenne. A ce niveau, il reste du pain sur la planche.

Autre préoccupation prioritaire du belge, son pouvoir d'achat. Les nombreux emplois créés au cours des dernières années participent à améliorer le pouvoir d'achat. Notre système social est solide et attentif au plus faible de notre société; il faut veiller à sa sauvegarde. Le tout doit être régulé par une fiscalité juste et revue à la baisse. Grâce au tax shift, pour la première fois depuis de nombreuses années, la pression fiscale sur les travailleurs a diminué en 2017 et en 2018; il faut poursuivre dans ce sens car nous sommes loin du compte. La Belgique reste le deuxième pays le plus taxé d'Europe, juste derrière la France.

Plus récemment, la préoccupation des belges en matière d'environnement et de climat est devenue plus prépondérante; nous avons évoqué cette problématique précédemment. La prise de conscience est générale... du moins en Belgique. En effet, à quoi servirait d'avoir la santé et un pouvoir d'achat suffisant si nous détruisons notre belle planète bleue.

LE MOT DE CIM CITOYEN

La présence de plus en plus massive des nouvelles technologies, dans nos sociétés et dans nos vies, nous conduit vers des changements importants. Des bouleversements majeurs vont impacter la plupart des secteurs d'activités (industrie, commerce, agriculture, médecine, transport, enseignement, services) qui à terme, seront assistés voire pilotés par l'Intelligence Artificielle.

D'auxiliaires, d'aide et de soutien aux tâches et aux personnes, les robots pourraient rapidement remplacer l'humain. Les objets connectés, bienveillants, qui vont envahir nos environnements auront comme principale fonction non pas de nous informer, mais d'énoncer la vérité et d'orienter nos actions, nous dépossédant progressivement du libre exercice de notre faculté de jugement et d'action.

Au-delà des avantages offerts par ces technologies, en tant que citoyens nous devons empêcher une déshumanisation progressive de nos modes de vie et veiller à ce que personne ne soit abandonné sur le bas-côté du chemin. La solidarité et l'empathie sont plus que jamais indispensables face à la solitude que produit inévitablement la virtualité dans les échanges.

Avec le concours du GAL et du CPAS, Anthisnes a été choisie comme commune pilote du projet *Villages Solidaires* dont le but est de développer, par des échanges vivants, une dynamique de convivialité et d'entraide entre les habitants. Les membres de CIM citoyen sont partie prenante de cette expérience et invitent les citoyens à soutenir et à rejoindre cette belle initiative.



LE MOT DU PS-IC

Le projet de la *Maison des Jeunes* avance et verra prochainement le jour. Certains l'attendaient depuis longtemps, mais ce sera bientôt chose faite; les jeunes de l'entité disposeront d'un local situé à la buvette du terrain de football de Villers-aux-Tours. Il sera aménagé par les jeunes et quelques bénévoles. L'objectif de cet espace, outre de créer un lieu de rencontre et d'échanges entre tous les jeunes de la commune, est de permettre la responsabilisation, l'autonomisation et l'implication de nos jeunes dans leur environnement. Le dynamisme dont ils témoignent dans la mise en œuvre du projet laisse entrevoir de très belles perspectives de développement.

Les autorités communales participent et soutiennent activement l'initiative et veillent à ce qu'elle aboutisse de manière cohérente, responsable et structurée, en respectant les règles élémentaires de sécurité et de respect du voisinage.

Le soutien à ce projet et la confiance accordée aux jeunes qui le portent iront de pair avec une certaine fermeté à l'égard des conditions d'utilisation du local et des règles qui devront être respectées (alcool, drogue, violence, respect du voisinage). Droits et devoirs, confiance et respect, autant de facettes d'une citoyenneté responsable dans laquelle les porteurs du projet ont décidé de s'investir. Nous les soutiendrons pour faire de ce projet une réussite qui pourra s'ouvrir à tous les jeunes de notre commune qui le désirent.



Visitez nos sites

<http://cim-citoyens.be>

www.ps-ic-anthisnes.be



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYER

Après le printemps que j'adore, voici l'été et la délicate mission de rédiger le mot du Maieur. Il m'est souvent arrivé à cet endroit de prodiguer quelques conseils afin que l'été se passe pour le mieux en rappelant que la liberté individuelle s'arrête là où commence celle des autres.

Il me faudra tout de même rappeler quelques principes élémentaires, n'en déplaise aux personnes responsables d'agissements qui vont faire l'objet de plus d'attention et de répression en cas de non compréhension.

Il nous faut nous ré-attaquer aux personnes qui garent en permanence leur véhicule dans la cour Saint-Laurent. Ça n'est pas permis; ils le savent mais s'en fichent complètement. J'ai moi-même compté jusqu'à huit voitures garées il y a peu. Ils vivent dans les plus beaux logements publics de Belgique et continuent de se fier du bien être collectif. Ça me désole !

Je vise aussi les quelques personnes qui considèrent qu'on peut se garer sur les rares trottoirs que compte notre commune. Et bien s'ils continuent à empêcher les piétons, les landaus de se promener sur les trottoirs, ils vont être verbalisés.

Je regrette de devoir rappeler périodiquement certains principes à cet endroit mais hélas c'est nécessaire !

Que dire des propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les crottes de leur toutou préféré ?

J'arrête l'énumération... L'adoption du règlement sur les amendes administratives commun aux dix communes de la zone de police va nous permettre d'enfin réprimer certaines incivilités que le Parquet ne poursuivait plus.

Je regrette de devoir rappeler périodiquement certains principes à cet endroit mais hélas c'est nécessaire !

Je vous souhaite tout de même un très bel été, propice au repos ou aux activités que l'on a moins l'occasion de pratiquer durant l'année de travail ou d'étude.



par Christian FAGNANT

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2019

Présents: Tous sauf Cindy Frémeaux

Le conseil, unanime, décide le renouvellement complet de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM), fusionnée avec la commission locale de développement rural (CLDR), le nombre de membres étant fixé par la réglementation à huit membres (six parmi les citoyens ayant fait acte de candidature durant l'appel public et deux parmi les membres du conseil communal, les 8 effectifs ayant 8 suppléants).

Il fixe, à l'unanimité, le profil de la fonction de directeur/trice de l'école communale fondamentale d'Anthisnes à pourvoir temporairement après appel à candidature interne.

A l'unanimité, il délègue ses compétences (mode de passation et conditions) en matière de marchés de travaux, de fournitures et de services dans le nouveau cadre légal (en ce compris les marchés conjoints avec d'autres pouvoirs adjudicataires): au Collège communal pour le budget ordinaire et pour le budget extraordinaire jusqu'à 15 000€ hors TVA (avec information régulière du Conseil communal) et au Directeur général pour les dépenses du budget ordinaire jusqu'à 3 000€ hors TVA (avec information mensuelle du Collège communal).

Il fixe ensuite la délégation au collège communal pour les marchés relatifs aux petits investissements à inscrire au budget ordinaire (jusqu'à 8 500€ hors TVA).

Par 9 voix favorables et 4 abstentions (de Léa Poucet, Jean-Luc Duchesne, Toni Pelosato et Francis Hourant), le conseil approuve successivement et en accord avec le Chef diocésain, les comptes des Fabriques d'église pour l'exercice 2018:

- Saint-Rémy de Vieu-Anthisnes (R.: 59 760,93€, D.: 56 708,18€, solde: 3 052,75€, avec une intervention communale pour les frais ordinaires du culte de 2 166,00€ et des subsides extraordinaires d'un montant de 7 629,14€),
- Saint-Maximin d'Anthisnes (R.: 33 233,07€, D.: 29 631,62€, solde: 3 601,45€, avec une intervention communale pour les frais ordinaires du culte de 9 047,25€ et des subsides extraordinaires d'un montant de 6 700,00€),
- Saint-Pierre de Hody (R.: 7 952,83€, D.: 6 501,23€, solde: 1 451,60€, sans intervention communale),
- Saint-Martin de Tavier (R.: 29 540,42€, D.: 25 292,23€, solde: 4 248,19€, sans intervention de la commune).

Il acte le changement de dénomination du TEC devenu l'Opérateur de Transport de Wallonie (OTW), ainsi que les délégués du groupe PS-IC au sein de l'A.S.B.L. *Plan communal de Développement de la Nature d'Anthisnes (P.C.D.N.)*.

Le conseil, à l'unanimité, marque son accord de principe à une participation de la commune d'Anthisnes au projet de rénovation et d'exploitation de la piscine du Collège Saint-Roch à Ferrières et adopte la convention de partenariat visant à atteindre cet objectif par la création d'une intercommunale, regroupant les communes de Ferrières, Anthisnes, Comblain-au-Pont, Hamoir et Ouffet et l'asbl Collège Saint Roch à Ferrières.

SÉANCE DU 2 AVRIL 2019

Présents: Tous, sauf Françoise Tricnont-Keyers et Pol Wotquenne

Le conseil, par douze voix et une abstention (CiM), approuve le rapport financier du Plan de Cohésion Sociale du Condroz 2018, puis, à l'unanimité, mandate l'intercommunale Intradel pour mener des actions de prévention en matière de gestion des déchets: Ateliers d'initiation au zéro déchet et kit *système ZD*, du fait maison, zéro déchet.

A l'unanimité, il prend acte et valide le contenu du rapport annuel 2018 de l'activité de M. Antonin Wautelet, écopasseur, puis adhère au marché portant sur l'Accord cadre de Fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté Française et prend connaissance du procès-verbal de vérification de caisse du Receveur régional (période du 01/01/2018 au 31/12/2018).



PAR PAUL VERCHEVAL DE LAGRANGE

PENSIONS À 65 ANS, 67 ANS OU ENCORE PLUS TARD...

Bart De Wever veut augmenter l'âge de la pension si l'espérance de vie augmente. C'est la seule manière de conserver un système de pensions financièrement soutenable.



Pensions à 65 ans, 67 ans ou encore plus tard, que disent les partis sur l'âge de départ à la retraite ? « Du côté des partis de gauche, PS, Écolo et PTB souhaitent annuler la décision du gouvernement Michel et repasser de 67 à 65 ans ». Alors bon, faudrait se mettre d'accord : diminuer ou augmenter l'âge de la retraite ?

Gardons la tête froide et utilisons notre simple bon sens. Un homme de soixante ans est-il en meilleure santé parce que son espérance de vie passe de 80 à 85 ans ? Qu'il meure d'un cancer de l'estomac à 85 ans ou écrasé par un camion au volant de sa trottinette électrique à 75 ans, est-ce que cela change quelque chose à l'état dans lequel il se trouvait à 60 ans ? Bien évidemment que non...

Un homme de soixante ans reste un homme de soixante ans quelle que soit son espérance de vie. Tout le monde peut comprendre ça, tout le monde... sauf certains hommes politiques pour lesquels l'Homme ne compte plus, vu que la seule chose qu'ils comptent c'est l'Argent.

De plus, en faisant travailler les vieux plus longtemps, on empêche les jeunes de trouver un emploi. On vous offre une magnifique voiture toute neuve, pleine de puissance, resplendissante de beauté, avec la garantie de ne jamais tomber en panne avant longtemps ; allez-vous garder votre vieille BMW 525 diesel qui a vingt ans d'existence et plus de 275 000 kilomètres dans les roues, sur laquelle vous avez déjà été obligé de remplacer le bas de caisse l'an dernier pour passer l'Auto-Sécurité, et dont des craquements alarmants proviennent de la boîte de vitesse à chaque fois que vous passez de deuxième en troisième ?

L'argent, l'argent, l'argent... nous nageons en plein fanatisme religieux. Jamais le monde n'a été aussi religieux qu'aujourd'hui, avec une seule différence : autrefois, on adorait Dieu, aujourd'hui, on adore le Diable, qui s'est déguisé en billet de banque. Et cela avec toutes les violences horribles dont le fanatisme religieux s'est montré capable autrefois : les Croisades, l'Inquisition, la Nuit de la Saint Barthélemy...

Aujourd'hui, on ne va plus à la messe dans une église, on va à son coffre dans une banque ; les Évêques ne prêchent plus le respect de l'Évangile, ce sont les Ministres qui prêchent le respect du budget ; le Vatican n'a plus rien à dire, tout se décide à Wall Street. Il nous manque un Voltaire, un Émile Zola, un Karl Marx pour nous remettre les idées en place et clamer bien fort : *L'argent, c'est l'opium du peuple...*





PAR MAUD VERJANS

BIEN VIEILLIR AU PAYS DES CONDRUSES

Maud VERJANS (assistante sociale/assistante de vie) est la personne de référence qui pourra vous apporter soutien, accompagnement, informations et écoute, pour toutes difficultés liées à la vie quotidienne. Il s'agit d'un service de proximité, qui identifiera vos besoins et souhaits ainsi que ceux de vos aidants proches.

Il vous propose des aides appropriées via des services déjà existants, afin de vous aider à garder votre autonomie dans un cadre sécurisant et de favoriser votre maintien à domicile. Ils peuvent également vous aider et vous soutenir dans toutes vos démarches, qu'elles soient d'ordre administratif ou liées à votre santé et votre bien-être.



Le CPAS d'Anthistes est ravi de vous annoncer le lancement d'un nouveau service *Bien Vieillir au Pays des Condruses* dédié à nos aînés et à leurs aidants proches habitant la commune d'Anthistes.



Maud VERJANS
04 383 99 80

Cela peut concerner :

- Vos repas,
- Vos déplacements,
- L'entretien de votre maison,
- L'aménagement de votre habitation
- Des difficultés administratives
- La coordination avec les services de soins à domicile
- ...

Ce projet est réalisé en collaboration avec le GAL Pays des Condruses.



LA BIOTÉLÉVIGILANCE

Au moyen de la biotélévigilance, une personne isolée, souffrante, âgée et/ou handicapée a la possibilité de continuer à vivre chez elle en étant rassurée. En effet, si n'importe quel problème survient, il vous suffira d'appuyer sur l'appareil qui peut se porter autour du cou ou au poignet. Celui-ci émettra un appel à la centrale de biotélévigilance qui déterminera avec vous la difficulté et préviendra instantanément les secours adéquats et vos proches.

Pour la mise en place du service ou pour toutes autres questions, vous pouvez contacter l'Assistante de vie. Une intervention de votre mutuelle peut être appliquée sur vos factures mensuelles. De plus, le CPAS d'Anthistes intervient sur le coût du placement de la biotélévigilance en fonction de vos revenus :



Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière une demande doit être introduite, dans un délai de 2 mois calendrier qui suit la date d'installation du dispositif, auprès de l'Assistante de vie **M^{me} Maud VERJANS** au **04 383 99 80**.

Montant total des revenus net du ménage	Intervention
1 100 à 1 199€	50€
1 200 à 1 299€	40€
1 300 à 1 399€	30€
1 400 à 1 499€	20€
1 500 à 1 599€	10€
1 600€ et plus	Pas d'intervention



PAR MICHEL EVANS

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL 2019-2021

Un droit de tirage de 295 159,50 € nous est réservé pour la programmation 2019-2021 en matière de travaux. Ce montant peut nous revenir, pour autant que le coût des investissements, routiers ou patrimoniaux atteignent au minimum 737 898,75 €. Un tiers du coût des investissements à réaliser doit néanmoins viser la réduction de la consommation énergétique ou encore la mobilité durable.

Attentifs à vos remarques exprimées régulièrement, nous avons étudié prioritairement la réfection des 1 385 mètres dégradés de la rue Arthur Piroton, dans sa portion comprise entre la limite communale et la première bâtisse de la rue. L'objectif est de conserver l'empierrement de fondation existant, d'augmenter l'épaisseur du coffre et de reprofiler son revêtement. Une bande de contrebutage coulée en place renforcera la structure. Les accotements seront reprofilés et stabilisés. La circulation des cyclistes sera facilitée par un marquage au sol de bandes cyclables avec alternance de vélos et chevrons au sol.



Afin de rencontrer les obligations régionales, 1/3 de l'enveloppe allouée sera dédiée à des travaux de bâtiments permettant de réduire la consommation énergétique communale. La toiture de la maison acquise rue du Vieux Château sera remplacée et isolée. La maison de village de Taviers accueillera des panneaux photovoltaïques et une pompe à chaleur en vue de réduire les coûts liés au chauffage.

Enfin, nous souhaitons remplacer et isoler la toiture de la Salle communale, sise rue du Centre ! Cette proposition a été adoptée par douze voix et une abstention. Le dossier va maintenant connaître son cheminement administratif régional. L'objectif est ainsi d'obtenir la réservation du subside sur base de nos quatre propositions de travaux.

ATTENTION AUX CHANGEMENTS DE PRIORITÉ SUR L'AXE HODY - POULSEUR

Il revient à la commune d'assurer et de renforcer la sécurité de chacun, notamment sur son réseau routier.



Des mesures sont prises et la signalisation routière est adaptée en fonction de l'évolution de la législation, de la densification de l'habitat d'un tronçon, ou encore d'autres constats que nous dressons. Très régulièrement, vous nous faites part de votre propre vécu, de vos propositions et de vos récriminations.

Fait qui mérite d'être rappelé, les mesures prises en ce domaine doivent être approuvées par le service régional de la sécurité des infrastructures routières. Systématiquement, nous nous rendons sur place en compagnie de la déléguée régionale. Cette manière de faire permet de soumettre à la décision du conseil communal une proposition qui tient compte de notre connaissance du terrain et de vos nombreux avis, de l'expérience de ce service et de leur connaissance parfaite de la législation pour la situation envisagée.

Un rapport a été établi pour les rues de Mont, Belle Vue, du Centre et de la Magrée, ainsi que pour la chaussée de Liège. Des emplacements de parking seront établis en voirie dans les rues de la Magrée, du Centre et Belle Vue. La densification des bâtisses de la Chaussée de Liège permet désormais d'envisager une agglomération continue entre le carrefour Kennedy à Hody et la dernière maison de la rue Arthur Piroton, limitant la vitesse des véhicules à 50 km/h. Ce tronçon de voirie communale perdra ce statut de prioritaire sur toute sa longueur; la priorité de droite deviendra réalité !

Réuni le huit mai dernier, le conseil communal a adopté les mesures proposées. Le service de voirie posera la signalisation vous indiquant les changements apportés. Des panneaux attireront l'attention de chacun sur le principe nouveau de la priorité de droite des rues Henri Fays, Chienrue, du Centre, Belle Vue, Sacy, de la Bégasse, Eugène Renard et Vinâve.

Notre souhait est de profiter du rétablissement de la circulation sur la totalité du tronçon Poulseur-Hody pour rendre effectives sur le terrain les mesures adoptées. L'objectif recherché étant la réduction de la vitesse et le renforcement de la sécurité des usagers. Les modifications entrant en vigueur dès la fin du chantier de la rue Arthur Piroton. Nous vous tiendrons informés plus précisément de la date d'entrée en vigueur.



PAR MICHEL EVANS

COLLECTE DES DÉCHETS

La qualité du tri anthisnois est reconnue lors de chaque analyse réalisée par Intradel, un léger bémol toutefois pour les PMC ! 



Depuis le premier avril 2009, les déchets organiques sont dissociés des autres déchets ménagers. Dix ans déjà que nos détritrus sont collectés au moyen des conteneurs gris et vert, ce qui nous permet d'atteindre les objectifs régionaux et européens.

La nécessité de rappeler les éléments qui peuvent être déposés dans les conteneurs est une donnée essentielle en vue d'obtenir un tri de qualité. Sans cet exercice, les coûts à charge d'Intradel, obligatoirement répercutés sur les communes et les ménages, seraient bien plus élevés qu'actuellement. En même temps, l'objectif environnemental de moindre production et d'un territoire propre, ne pourraient être approchés !

Le conteneur vert est destiné aux déchets organiques, soit les restes de repas, épluchures de fruits et légumes, les marcs de café et sachets de thé, les coquilles d'œufs, de noix, de moules, les petits déchets de jardin tels les herbes, les fleurs fanées, les plantes d'appartement, mais aussi d'autres déchets tels les langes d'enfants, les papiers essuie-tout, les mouchoirs et serviettes en papier, les aliments périmés, les litières et emballages biodégradables. Logique, ces éléments ne peuvent jamais être emballés dans un sac plastique avant d'être placés dans le conteneur.

Le conteneur gris est la solution ultime pour nos détritrus. Il recueille les éléments qui n'ont pas leur place dans les sacs bleus PMC, les papiers cartons, le conteneur vert, les bulles à verre, ou dans les filières de recyclage proposées dans nos recyparc.

Si vous hésitez quant à la destination à réserver à un déchet spécifique, n'hésitez pas à contacter Intradel ou visiter leur site dédié au tri. D'autre part, nous pouvons toujours répondre à votre demande de documentation sur la matière.

Sachez que des contrôles sporadiques des conteneurs sont opérés par Intradel. Ils peuvent être refusés à la levée mais c'est généralement un feuillet explicatif qui est collé sur le conteneur visé, du moins au premier constat d'un problème.

Sachez que des contrôles sporadiques des conteneurs sont opérés par Intradel.



ARBRES REMARQUABLES

Notre région est riche de haies et d'arbres exceptionnels. Plantés pour leur seule beauté ou encore pour commémorer un événement, de nombreux tilleuls ont ainsi été plantés pour célébrer le centenaire de notre pays. Le temps fait toutefois son œuvre, certains sont fragilisés par l'émergence de champignons, les grands vents les maltraitent, parfois les amputent ou les couchent une dernière fois. Il nous revient de planter ceux qui seront admirés demain !

Pour figurer dans la liste officielle des arbres et haies remarquables, les sujets doivent présenter un ou plusieurs des critères suivants :

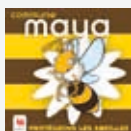
- intérêt paysager
- intérêt historique
- intérêt de curiosité biologique
- taille exceptionnelle
- intérêt folklorique ou religieux
- repère géographique (limite, borne, ...).

Qu'il soit planté sur une propriété privée ou en domaine public, et s'il est exceptionnel à vos yeux, n'hésitez pas à nous le signaler. Nous pourrions le proposer en complément à la liste officielle des arbres remarquables.

Ces haies, alignements ou arbres isolés remarquables sont protégés ; toute modification de leur silhouette ou toute velléité d'abattage sont subordonnées à une autorisation délivrée par le Collège communal après consultation des services du DNF – Département de la Nature et des Forêts du Service Public de Wallonie.

COMMUNE MAYA

En 2012, notre commune a répondu à l'appel à candidature émise par le Gouvernement wallon, lequel lançait le Plan Maya destiné à promouvoir des espaces accueillants pour nos butineurs.



Agir en faveur de la biodiversité, c'est aussi impacter directement et favorablement le maintien des insectes pollinisateurs.

Le rôle essentiel assumé par ceux-ci n'est plus à démontrer et mérite un minimum d'attention de chacun.

80 % des espèces végétales sont fécondées par l'abeille domestique, une bonne raison de l'aider et de la protéger. 75 % des fruits et légumes qui nourrissent l'humanité dépendent d'elle. Au niveau local, nous tentons d'acquiescer le réflexe Maya ! Des actions spécifiques sont menées, des prés fleuris ont été semés ci et là et notre candidature a été retenue lors de l'appel à projets *BiodiBap 2.0*, lequel rencontrait l'objectif de promouvoir la biodiversité aux alentours de bâtiments publics.

Le réflexe Maya est une nécessité ; les bacs et parterres communaux se garnissent progressivement de vivaces mellifères. Il en a été de même lors de la distribution d'arbres organisée en novembre dernier, vingt-sept des vingt-huit essences distribuées étaient mellifères. Dans le cadre de *BiodiBap 2.0*, des hôtels à insectes ont aussi été disposés en concertation avec le conseiller scientifique de l'opération.

Nos apiculteurs sont de plus en plus nombreux à disposer ci et là leurs ruches. Il reste à nos autorités d'interdire l'utilisation de produits qui en finalité nuisent autant à l'homme qu'à son environnement. Nous aussi, par des gestes simples, nous pouvons aider la nature. Pourquoi ne pas confectionner des bûches percées de trous de 2 à 15 mm de diamètre avec vos enfants ou petits-enfants ? Elles seront autant d'abris pour les abeilles et guêpes solitaires. Vous pouvez aussi construire un nichoir ou hôtel à insectes ou tout simplement déposer des branches creuses à un endroit protégé du vent.

Si chacun fait un petit effort, ensemble nous pouvons faire beaucoup !



GESTION DURABLE DES FORÊTS COMMUNALES

Anthistes compte 3 707 hectares. Les bois représentent 28 % de cette surface, soit 1 038 hectares, dont 284 sont propriété communale, auxquels s'ajoutent 230 hectares sur Esneux.

La gestion de ce domaine est confiée au DNF, le département Nature et Forêts de la Région wallonne, lequel travaille en parfait accord avec les instances communales.

Soucieuse d'une gestion durable de ce domaine, notre commune s'est inscrite dans l'authentification PEFC. Cette certification forestière vise à garantir une gestion forestière respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Ce label offre à l'acheteur de produits bois ou papier la garantie que son choix d'achat soutient la sylviculture responsable.

Le programme de reconnaissance des certifications forestières, *Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes*, a été mis en place en Wallonie dès 2002. Les principes fondamentaux du système sont l'ouverture au dialogue, la recherche de consensus, la transparence, une évaluation périodique et une amélioration continue du plan. La procédure PEFC implique tous les acteurs dans le domaine du bois : propriétaires forestiers, organisations environnementales, industries de la chaîne du bois, scientifiques et usagers de la forêt.

A l'heure actuelle PEFC est le plus important système de certification forestière au monde, représentant plus de 243 millions d'hectares de forêts, dont 289 000 en Wallonie. Concrètement, plus de 50 % de la surface forestière wallonne est ainsi certifiée !

Propriétaire forestier, notre commune s'engage à gérer ses forêts conformément aux 14 recommandations de la charte PEFC et à accepter le contrôle d'organismes de certification indépendants. La préservation de cet espace dépend de notre volonté à transmettre aux générations futures un patrimoine de qualité, géré au mieux des intérêts présents et futurs de la collectivité.

Notre domaine forestier a déjà été audité, notre certification reste maintenue. Une analyse de risque basée sur le type de sol et d'essence devra désormais être réalisée avant chaque exploitation, y compris pour l'exploitation des lots d'affouage. Le département Nature et Forêts a intégré cette contrainte dans sa mission.

En outre, un relevé des arbres morts ou d'intérêt biologique, signalés dans nos forêts par un triangle, devra être établi afin de mieux suivre leur évolution dans le temps et maintenir la biodiversité.



PAR STÉPHANIE SKUPIEWSKI

DES PRODUITS LOCAUX EN CIRCUIT COURT AVEC LE GAC D'ANTHISNES

Peut-être, comme beaucoup d'autres, souhaitez-vous avoir accès à une alimentation saine à un prix abordable et soutenir une agriculture respectueuse de l'homme, des animaux d'élevage et de l'environnement. Des initiatives à échelle humaine ont été créées par les citoyens pour répondre à ces préoccupations croissantes : Ce sont les GAC.

Le GAC d'Anthisnes (Groupe d'Achats Commun) est un groupe de personnes qui se réunissent tous les semaines pour acheter ensemble des produits de qualité directement aux producteurs locaux. La démarche d'un GAC se distingue des autres formules de circuit court par la convivialité et par l'implication bénévole de ses membres dans une économie solidaire. L'essentiel des commandes concerne des produits de consommation courante comme le pain, les produits laitiers, la viande, les fruits, le miel...

Le GAC nous permet d'avoir accès à des denrées produites localement ou dans le respect d'une éthique définie collectivement. Il n'y a pas d'intermédiaires commerciaux, les prix de ces denrées sont donc plus accessibles. Les liens qui unissent le GAC aux producteurs nous permettent de manger en toute confiance car nous savons comment est produite notre alimentation. En fournissant au GAC, le producteur vend au prix juste et augmente son autonomie par rapport à la distribution agro-industrielle. Et enfin, dimension importante, nous partageons une ambiance conviviale et échangeons sur ce qui nous tient à cœur.



Une info, une commande, un échange cordial ? ... Entrez !
Tous les mardis à l'Avouerie d'Anthisnes, dès 18h30.

Stéphanie Skupiewski 0470 897 394



RENTREE À L'ACADÉMIE

Sur la lancée de notre succès, vu le nombre croissant l'Académie Ourthe-Vesdre-Amblève est un Centre Régional d'Enseignement Artistique agréé par la Communauté française qui organise des cours de musique, de danse, d'arts de la parole et du théâtre.

Cycle préparatoire de 5 à 7 ans, cycle de formation dès 8 ans, filière adulte dès 14 ans. Cette année, les cours sont organisés sur les communes d'Aywaille, de Chaudfontaine, de Comblain-au-Pont, de Durbuy, d'Esneux, de Ferrières, de Liège (Sart-Tilman), de Sprimont.

Dans le domaine de la musique : éveil à la musique (de 5 à 7 ans) ; formation musicale (solfège) ; formation instrumentale (alto, basson, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, hautbois, percussions, piano, orgue, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle) ; chant (à partir de 14 ans) ; chœur d'enfants, chœur ados-adultes, chant variété, claviers, écriture et analyse, histoire de la musique, improvisation et création en groupe, orchestres, musique de chambre, guitare d'accompagnement, guitare basse, ...

Pour le domaine des arts de la parole et du théâtre : diction, déclamation, ateliers théâtre, art dramatique, orthophonie, formation pluridisciplinaire (initiation à la diction, à la déclamation et à l'art dramatique).

Pour le domaine de la danse : éveil gestique et rythmique (dès 5 ans) ; danse classique (dès 7 ans) ; danse jazz (dès 8 ans).

Les (ré-)inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 se feront au Centre récréatif de Remouchamps, du 1^{er} au 30 septembre, de 16h30 à 19h. Reprise de tous les cours à partir du lundi 9 septembre 2019 suivant le nouvel horaire. Pour les cours complémentaires, se référer au fascicule horaire ou sur notre site.



Pour tout renseignement,
contacter l'Académie O.V.A.
04 384 60 11 – info@academie-ova.be
www.academie-ova.be
Accès Facebook



**BIENVENUE À TOI,
FOOTBALLEUR
EN HERBE**

Tu adores jouer au foot, chez toi, à l'école, sur une place, et peut-être même déjà dans une équipe ? Ça te plairait de venir rejoindre de nouveaux copains dans le club de ta commune et de faire partie d'une équipe officielle ? Si ça te dit, tu peux même participer à un stage du 19 au 23 août et en profiter pour tenter l'expérience.



Pour cela, rien de plus simple, il te suffit de prendre contact dès à présent avec le Président du RSC Anthisnes, M. Jacques Paridans au 0495 72 74 52 ou avec la Secrétaire, M^{me} Aline Gilles au 0498 36 40 55.



PAR LES ENSEIGNANTES

SPECTACLE « JE CONSOMME... DONC JE SUIS?! »



En lien avec l'actualité de ces derniers mois, l'école communale d'Anthisnes a souhaité sensibiliser ses élèves à la notion de consommation de produits, d'emballages, ... qui, malheureusement, débouche souvent sur une SURconsommation.

Le thème de la préservation de la planète a également pu être abordé dans ce spectacle puisque ces deux sujets sont intimement liés.

Suite au succès rencontré l'an passé pour son spectacle annuel, le comité scolaire et les enseignantes ont pris l'initiative de *déménager* vers une salle plus grande afin de mieux accueillir parents, grands-parents, parrains, marraines et amis. C'est donc à Vion, dans la salle du Val Pierrys, que les représentations des enfants se sont déroulées le samedi 30 mars. Ce choix s'est révélé



judicieux puisque, de l'avis de tous, cette soirée fut vraiment une réussite.

Elle débuta par les danses des élèves de maternelle. Les tout-petits de la classe d'accueil et de M1 envoyèrent *valser les trucs en toc* sur une musique de Zazie tandis que les M2 et les M3 détaillèrent les dangers encourus par la planète. De nombreuses mélodies connues de tous, Goldman, Zaz, Claudio Capeo, Soprano, Stromae, Boris Vian ont également été passées en revue sans oublier les saynètes et les sketches inventés par les P5 et les P6 autour des soldes, du gaspillage alimentaire, des nouvelles technologies,... Ces moments sur scène furent appréciés de tous: les spectateurs ont fortement réagi par leurs applaudissements et les élèves ont pu vaincre leur stress, leur timidité et développer leur confiance et leur assurance.

La soirée s'est poursuivie autour du traditionnel barbecue qui, pour beaucoup, est le premier de l'année. Ce bon moment de convivialité sera reconduit l'année prochaine, même période, même lieu. Vous pouvez retrouver toutes les photos de cette journée sur le site de l'école: www.ecoleanthisnes.be.

Nous vous fixons déjà rendez-vous le lundi 2 septembre pour notre petit déjeuner de la rentrée, dès 8h00 dans la cour de l'école.

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

ÉCOLE LIBRE ST MAXIMIN
ANTHISNES

ENCORE DE BEAUX PROJETS À SAINT MAXIMIN !

Durant le dernier trimestre, les enfants ont réalisé des expériences scientifiques sur l'eau dans le but de les présenter aux autres classes. Ces moments d'échange étaient riches en découvertes !

Les enfants ont relevé avec brio le défi d'explicitier leurs expériences à leurs camarades, tout âge confondu.

Les enfants de 2,5 ans à 8 ans ont poursuivi les projets nature mis en place depuis deux ans. À savoir; les plus petits ont pu observer les différents stades de la germination des graines ainsi que l'évolution de bulbes. Et ceci dans le but d'embellir la cour de l'école. Les plus grands, quant à eux, ont relancé le potager en y semant différentes variétés de légumes. 



Durant les vacances, une permanence pour les inscriptions sera assurée du 26 au 30 août de 9h à 13h ! Vous pouvez aussi prendre rendez-vous au **0499 48 48 86**.

Lors de notre journée Portes Ouvertes, les parents ont eu la joie de découvrir les différents projets qui ont émaillé notre année. Nos prochaines classes de dépassement à Virelles en école ont été également présentées.

L'année prochaine, notre projet pédagogique principal portera sur l'alimentation saine. Nous n'en oublierons pas pour autant un des précédents projets: le zéro déchet.

Bonnes vacances à tous !



MARCEL SAUVAGE

ANTHISNES AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?

La prise de vue de cette carte postale date de 1921, il s'agit du carrefour du *Ratintot* orthographe reprise dans un recueil de toponymie datant de 1923 (bulletin de la société de littérature wallonne tome 61) ou *Ratintoz* orthographe utilisée dans bon nombre de publications citant ce lieu-dit. Dans un ouvrage de 1642 on décrit ce lieu comme suit *Ratintot: groupe d'habitations avec leurs dépendances, à l'extrémité occidentale du village d'où rayonnent les chemins vers Hestreux, Ri-d'Ôneu, Anthisnes et Hody*. En wallon rattind-tot (rattend-tout) désigne un lieu de réunion habituel, probablement un café ou une auberge.

Petite anecdote, au XVII^e siècle un personnage s'appelant Ratintot fut pris en flagrant délit de pillage sur l'Ourthe, il fut incarcéré au Château de la Tour à Esneux d'où il parvint à s'enfuir, l'histoire ne dit pas s'il fut repris...



1969-2019

LES 50 ANS DU VAL PIERRYS

C'est en 1966 que germa l'idée de construire la salle de Vien. Soucieux de faire vivre leur village, un petit groupe d'amis se lancent dans une entreprise presque utopique: construire leur propre local, seuls et bénévolement. Avec à leur tête le regretté Amédée Boulanger, ils passèrent leurs loisirs et vacances à la construction de ce qui deviendra le Val Pierrys.

Située au cœur du village de Vien, c'est en fin d'année 1969 qu'aura lieu l'inauguration du bâtiment, en réalité constituée de deux espaces principaux, l'un au sous-sol abritant la Maison de jeunes, et un plus grand, au niveau de la route, qui accueillera diverses activités pouvant profiter de la grande scène.

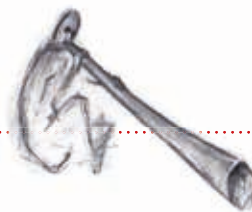
Au fil des années, la salle du Val Pierrys voit également naître plusieurs groupements internes: une bibliothèque, des ateliers photos, un club minéralogique qui parcourra les carrières régionales, un club de tennis de

table qui atteindra la division Nationale ou encore un comité de gymnastique, ces trois derniers encore présents aujourd'hui.

Concerts, démonstrations de danse, spectacles des enfants de l'école de Vien, jeux intervillages réunissant les comités environnants ou encore festivités de la St Patrick sont autant de réjouissances auxquelles le Val Pierrys a ouvert ses portes.

Depuis 50 ans, au fil des générations, les membres de l'ASBL et tous les villageois désireux de prendre part à la vie du village tentent de perpétuer l'esprit initial. Aujourd'hui, une marche Adeps, les festivités du 15 août, un salon du bien-être ou encore un blind-test sont autant d'occasions de se retrouver entre voisins et amis. A l'occasion de cette année anniversaire, un souper *Retrouvailles* se tiendra le 21 septembre 2019. En espérant vous y voir nombreux pour se remémorer ces bons moments passés et les autres à venir.





COURS DE DIDGERIDOO À L'AVOUIERIE D'ANTHISNES

Des cours de didgeridoo, l'instrument traditionnel des aborigènes australiens, se tiendront tous les lundis, au château de l'Avouerie, de 16h30 à 19h30 (en plusieurs séances d'une heure selon les âges et les niveaux). D'autres horaires et d'autres jours sont également possibles en fonction des inscriptions.

Si vous désirez vous initier à cet instrument et à la technique étonnante de la respiration circulaire (qui permet de souffler sans jamais s'arrêter), ou perfectionner votre jeu, Franck Pillonetto, souffleur expérimenté, riche de

plus de vingt années de pratique, se fera un plaisir de vous accompagner aussi loin que vous le souhaitez. Des instruments d'études de qualité seront proposés aux étudiants qui n'auraient pas déjà le leur.



Renseignements et inscription

- Franck Pillonetto
franckphones@gmail.com – 04 223 01 90
- Avouerie d'Anthisnes, av. de l'Abbaye 19
04 383 63 90

LES COMÉDIENS D'ANTINAC

Active depuis de nombreuses décennies, la troupe théâtrale des Comédiens d'Antinac, de son vrai nom Royale Dramatique Harmonie Communale d'Anthisnes entend perpétuer une tradition bien ancrée dans le paysage culturel de la commune.

Créée entre les deux guerres mondiales afin d'apporter des fonds à l'Harmonie Communale, elle-même fondée en 1892, la troupe de théâtre se distingue d'abord dans des pièces comiques, des opérettes et des revues dialectales. Les plus anciens d'entre nous se souviennent très certainement de mémorables concerts souvent suivis de leur *bal avec orchestre* qui ont ravi plusieurs générations d'Anthisnois.

Aujourd'hui, la troupe est plus présente que jamais. Soucieux de divertir un public varié, les comédiens motivés par une passion commune travaillent d'arrache-pied pour proposer chaque saison deux spectacles différents : un en Wallon joué en fin d'année, l'autre en Français monté au printemps. Au programme, des pièces récentes ou choisies dans le répertoire des comédies à succès de ces cinquante dernières années présentées dans la salle communale récemment rénovée.

Bien décidés à continuer à faire vivre l'association, ses membres sont sans cesse en réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour y arriver. Dans cette optique, une équipe *décor* constituée de bricoleurs compétents et dynamiques a vu le jour cette année. Dans le même ordre d'idée, tous verraient d'un bon œil l'arrivée de nouveaux comédiens. Alors, si monter sur les planches vous démange et si la convivialité ne vous fait pas peur, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook *Les Comédiens d'Antinac* et à prendre contact avec nous ! Michel Delvenne, vice-président (0473 505 735 – midel66@hotmail.com).



CET ÉTÉ À L'AVOUIERIE

L'Avouerie ouvre son jardin du 16 juillet au 14 août : Venez vous installer à l'ombre du château pour profiter en famille d'un moment de détente autour de jeux anciens en bois : le plein de convivialité, loin des tablettes et autres smartphones qui hantent notre quotidien ! C'est aussi l'occasion, si ce n'est déjà fait, de venir visiter le château et le musée en famille, grâce à notre nouvelle animation pour enfants *deviens chevalier d'Anthisnes*.

Le tout est accessible durant les horaires habituels : du mardi au dimanche de 10h à 18h.

Le 31 août, pour célébrer la fin des vacances, une petite excursion à la découverte de notre houblonnière locale **Dd**, nichée au Fond du Sart, afin de découvrir tous les secrets de cette plante magique qui fait de nos bières un tel délice... avec dégustation à la clé, bien sûr !

Inscriptions à l'Avouerie ou par téléphone (04 383 63 90) : 20 € par personne.



BE-ALERT : SOYEZ ALERTÉ DIRECTEMENT EN SITUATION D'URGENCE

BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités (dont la commune d'Anthisnes), de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Ainsi un Bourgmestre, un Gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail.

Vous désirez être alerté directement et gratuitement en cas de situation d'urgence ? Inscrivez-vous sur **www.be-alert.be** et complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible. De la sorte, vous recevrez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie). L'alerte est ciblée pour la population directement concernée par la situation d'urgence (riverains d'une rue, d'un quartier, d'une zone de planification d'urgence nucléaire). Si vous souhaitez être alerté pour plusieurs localisations, vous avez l'opportunité de référencer plusieurs adresses liées à votre numéro de téléphone : résidence principale, résidence secondaire, adresse de l'employeur, ...

De plus, il est important de pouvoir vous alerter pour toute situation d'urgence qui peut vous concerner où que vous soyez. Grâce à une technique unique en Belgique, les autorités peuvent ainsi vous envoyer un SMS si vous êtes physiquement présents sur les lieux de l'événement. Cette alerte ne nécessite pas d'enregistrement préalable.



REGISTRE NATIONAL : TOUT DE VOUS VIA UNE APPLICATION

Mon Dossier est une application internet vous donnant l'accès à votre dossier au Registre national. Grâce à *Mon Dossier*, vous pouvez vérifier vos données reprises dans le Registre national, consulter, télécharger ou encore imprimer certaines attestations (ex. attestation de composition de ménage, ...).

Ces documents ont la même valeur légale que lorsqu'ils sont retirés à l'administration communale. *Mon Dossier* vous permet donc de les obtenir directement depuis votre domicile. Vous épargnez ainsi un trajet et du temps... !

Pour accéder à l'application, vous devez préalablement introduire votre eID dans le lecteur de cartes et encoder votre code pin. Cette opération vérifie et garantit que vous êtes effectivement la personne que vous prétendez être. Rendez-vous sur le site <https://www.ibz.rn.fgov.be>.

MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE, SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, JE DÉMÉNAGE, ...

Ayez le réflexe call center d'Intradel 04 240 74 74 et www.intradel.be pour toute question relative à vos poubelles.

POUR LES ENCOMBRANTS, PENSEZ À LA RESSOURCERIE

Pour vous défaire de vos encombrants, le service de la Ressourcerie de Liège est à votre disposition sur simple appel au **04 220 20 00**. La redevance forfaitaire s'élève à 35€ par passage pour un maximum de 2 m³ déchets *encombrants ménagers* à raison de 2 fois par an maximum par ménage.

Cette redevance est due par la personne qui demande l'enlèvement au minimum 10 jours avant la date de ramassage. Elle est payable sur le compte communal BE95 0910-0041-0358 avec la mention : **nom du demandeur / adresse d'enlèvement / date de passage** dès l'enregistrement de la demande de passage du camion.



Plus de détails sur
www.ressourcerieliege.be

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 03.06.2019)

17.01.2019 **MINGUET Théa** • Anthisnes
23.01.2019 **ROBIN Sophia** • Anthisnes
14.02.2019 **HALLEUX Léa** • Anthisnes
21.02.2019 **GUILLAUME Nolhan** • Limont
05.03.2019 **MERCIER Milo** • Limont
06.03.2019 **RAETS Zélia** • Tavier
12.03.2019 **LANSIVAL Antoine** • Les Floxhes
27.03.2019 **PAQUAY Romane** • Limont
16.04.2019 **DUMONT Adèle** • Vien
16.05.2019 **BREVERS Susie** • Hody
20.05.2019 **GHIOTTO Elisa** • Hody
03.06.2019 **SAINT-GEORGES Valentin** • La Rock

MARIAGES (Liste arrêtée au 03.06.2019)

01.06.2019 **BAYONNET Aimé** et **MOTKIN Marie-Claire** • Hody

DÉCÈS (Liste arrêtée au 03.06.2019)

21.02.2019 **RESIMONT Albert** v^e de **BRASSEUR Joséphine** • Anthisnes
25.02.2019 **NIVELLE Juliette** v^e de **LIBON André** • Berleur
18.03.2019 **MICHEL Pierre** ép. de **GONY Chantale** • Villers-aux-Tours
28.03.2019 **RIEDL Anna** v^e de **Désiré HUBERTY** • Vien
05.04.2019 **VANDENDAELE Michel** • Tavier
12.04.2019 **BAYOT Martine** ép. de **CHARLIER Francis** • Hody
17.04.2019 **BOULANGER Suzy** v^e de **MAHY Georges** • Anthisnes
23.05.2019 **OPSTEYN Henri**, v^e de **RENARD Denise** • Villers-aux-Tours
25.05.2019 **CRIJNS Marc**, ép. de **MOORS Michèle** • Limont

- JUILLET** AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE
- 1-5 **Limont: Stage danse intensive 12-16 ans** • Ecole communale de Limont • **i** 0485 430 007 – ecolededanseducondroz@gmail.com
- 6 **Vien: Compostage** • Site des Pierrys • 10h-12h • **i** Michel Evans – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be
- 6-7 **Anthisnes: 27^e summer critérium pour planeurs F3B** • Terrain de la petite aviation • 8-17h • Club Royal Petite Aviation Liégeoise • **i** Jean-Pierre Awouters – 0475 52 42 10 – jp.awouters@belgacom.net
- 8-12 **Limont: Stage danse et anglais 7-11 ans** • Ecole communale de Limont • **i** 0485 430 007 – ecolededanseducondroz@gmail.com
- 8-12 **Limont: Stage tennis, multisports, atelier cuisine** • TC Anthisnes à Limont • Garderie 8h30-9h et 16h-17h • Tennis Club • Prix: 95€ (attestation mutuelle fournie) • **i** Laetitia Gémis – 0498 57 86 44
- 14-15 **Hody: La fête annuelle de Hody** • Salle Li Hody's • **i** Aimé Closjans – 0497 44 03 37 – lihodys@gmail.com
- 16-31 **Anthisnes: Outdoor Games** • Avouerie d'Anthisnes • Jeux en bois dans le jardin du château • Gratuite • 10h-18h • **i** Avouerie d'Anthisnes – 04 383 63 90 – info@avouerie.be
- 20 **Anthisnes: Bal du 20 juillet** • R.S.C. Anthisnes • à pd 18h – entrée gratuite • assiette bbq sur réservation • **i** Jacques Paridans – 0495 72 74 52



- JUILLET** **AOÛT** SEPTEMBRE OCTOBRE
- 1-14 **Anthisnes: Outdoor Games** • Avouerie d'Anthisnes • Jeux en bois dans le jardin du château • Gratuite • 10h-18h • **i** Avouerie d'Anthisnes – 04 383 63 90 – info@avouerie.be
- 3-4 **Villers-aux-Tours: Villers-aux-Tours en fête** • Salle l'espoir • Samedi 3: Jogging 6/12 km • **i** sallelespoir@live.be – www.sallelespoir.be
- 5-9 **Limont: Stage tennis, multisports, atelier cuisine** • TC Anthisnes à Limont • Garderie 8h30-9h et 16h-17h • Tennis Club • Prix: 95€ (attestation mutuelle fournie) • **i** Laetitia Gémis – 0498 57 86 44
- 19-23 **Anthisnes: Stage foot 5-14 ans** • R.S.C. Anthisnes • Garderie à pd 8h et 16h-17h • Prix: 90€ collation et repas chaud inclus • **i** Jacques Paridans – 0495 72 74 52



- JUILLET** AOÛT **SEPTEMBRE** OCTOBRE
- 1 **Anthisnes: Brocante Francis Jolly** • Place Joseph Legros et environs • **i** Anthisnes en chœur – Annette Dodet – 0475 33 28 77 – anthisnes-en-choeur@skynet.be
- 1 **Hody: Commémoration du 75^e anniversaire du massacre de Hody** • Salle Li Hody's • **i** Aimé Closjans – 0497 44 03 37 – lihodys@gmail.com
- 7 **Anthisnes: Les Rétros Mécaniques** • Place Joseph Legros et environs • **i** Anthisnes en chœur – Annette Dodet – 0475 33 28 77 – anthisnes-en-choeur@skynet.be
- 21 **Vien: Souper 50^e anniversaire Val Pierrys** • Salle Val Pierrys • Repas sur réservation – Animation musicale • **i** Renaud Dumont – 0499 21 34 81 – val.pierrys@gmail.com
- 22 **Villers-aux-Tours: Marche gourmande spéciale 100 ans de la salle** • Salle l'espoir • **i** sallelespoir@live.be – www.sallelespoir.be
- 28 **Anthisnes: Marche gourmande des feuilles mortes 4^e édition** • Royal Sporting Club Anthisnes • **i** Michel Dispa – 0475 32 77 42 – michel.dispa@skynet.be

- JUILLET** AOÛT SEPTEMBRE **OCTOBRE**
- 4 **Anthisnes: Bières et gastronomie** • Avouerie d'Anthisnes • **i** Eric Hendriks – 04 383 63 90 – info@avouerie.be
- 20 **Anthisnes: Repair Café** • Château de l'Avouerie • 14h-17h • **i** Yolande Huppe – yolandehuppe@yahoo.fr – www.avouerie.be
- 26 **Anthisnes: Samaïn – Nouvel An Celtique** • Avouerie d'Anthisnes • **i** Eric Hendriks – 04 383 63 90 – info@avouerie.be

- NOVEMBRE**
- 9 **Hody: Souper anniversaire de la salle** • Salle Li Hody's • **i** Aimé Closjans – 0497 44 03 37 – lihodys@gmail.com
- 22 **Villers-aux-Tours: Marche gourmande spéciale 100 ans de la salle** • Salle l'espoir • **i** sallelespoir@live.be – www.sallelespoir.be
- 23 **Hody: Souper et Cover Michel chante Sardou** • Salle Li Hody's • **i** Anthisnes en chœur – Annette Dodet – 0475 33 28 77 – anthisnes-en-choeur@skynet.be

L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale. Nous vous prions dès lors de bien vouloir transmettre vos activités directement via le site www.madada.be, pour lequel vous avez reçu un login personnel.



Pour toute information complémentaire, contactez l'équipe de la Maison des Associations: 04 383 63 90
info@madada.be – www.madada.be.



Cours de Digeridoo

LES LUNDIS

Anthisnes: Cours d'Anglais UF3 • Ecole Communale • 18h-21h
• Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes •
Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be
– www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: Cours de Didgeridoo • Avouerie • 16h-18h30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 –
franckphones@gmail.com

Anthisnes: Art plastiques • 16h30-17h30 • 6-12 ans – Atelier 2D dessin, peinture, illustration, BD, écriture de petites histoires, petits livres etc • N. Pierret 0497 57 11 81

Anthisnes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois • 13h30-16h • M^{me} Piroton 04 371 50 23

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17h30 •
secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Limont: Modern Jazz enfants • 18h-19h • Danse (Classique adultes) • 19h-20h30 • Ballet fitness adultes • 20h30-21h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 –
ecolededanseducondroz@gmail.com –
www.ecolededanseducondroz.be

Limont: Psychomotricité parents/enfants (18 mois - 2 ans 1/2)
• Ecole Communale • 16h30-17h15 • A. Attout 0490 45 79 49 •
Sanchez 0471 54 27 99

LES MARDIS

Anthisnes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Avouerie d'Anthisnes • 18h-20h • Christelle Collette 0472 89 28 66

Anthisnes: asbl Rouliberwète • lors du GAC à l'Avouerie • 18h – 20h • plat et soupe à emporter • 0470 57 23 34 –
rouliberwete@gmail.com

Anthisnes: Badminton (10-12 ans) • 17h15-18h45 • Badminton (6-9 ans) • 15h45-17h15 • Salle communale • R. Motkin 0472 53 20 09

Anthisnes: Cours d'anglais UF1 • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes •
secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be
– www.promsoc-stgeorges.be

Limont: Danse (enfants classique IV) • 16h45-17h45 • Danse (Ados classique) • 17h45-19h15 • Danse (Adultes contemporain) • 20h30-21h30 • Danse (Ados contemporain) • 19h30-20h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 –
ecolededanseducondroz@gmail.com –
www.ecolededanseducondroz.be

Anthisnes: Atelier tricot • Espace du vieux Château • 17h30-20h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Tavier: Arts plastiques • Maison de l'Enfance • 16h30-17h30 • Atelier 3D – sculpture, modelage de la terre, papier mâché, assemblages, bricolages, etc • N. Pierret 0497 57 11 81

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 18h30 • Débutants et seniors • M. Ledent 0473 33 41 16

UN MARDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 –
valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES MERCREDIS

Anthisnes: Cours de piano • 13h-15h30 • G. Baptiste Académie O.V.A. 04 384 60 11

Anthisnes: Football entraînement jeunes • RSCA • 17h30 •
secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Hody: ZUMBA ados/adultes • Li Hody's • 19h30-20h30 • C. Latour 0476 75 38 40

Hody: Atelier A te lire • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 18h-20h • Lecture musicale et balade en poésie – *Parce que bien lire la poésie, c'est déjà devenir poète* • Franck Pillonetto 04 223 01 90 – franckphones@gmail.com

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 14h-17 et 17h-22h • Femmes Prévoyantes Socialistes – Manuela Tarabella 0473 40 14 02

Limont: Danse (éveil danse àpd 4 ans) • 14h30-15h15 • Danse (enfants classique débutant) • 15h15-16h15 • Danse (Classique ados) • 16h30-17h45 • Danse (Modern Jazz ados) • 18h-19h15 • Danse (Modern Jazz adultes) • 19h15-20h30 • Ecole communale • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com –
www.ecolededanseducondroz.be

Ouffet: Cours d'anglais UF2 et 5 • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be –
www.promsoc-stgeorges.be

Anthisnes: L'Eveil accueille les 3-12 ans • Ecole communale • 12h-18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93

Vien: Seniors • 10h-11h • Gymnastique (Maternelles) • 16h-17h • Gymnastique (Primaires)



LES 2^E ET 4^E MERCREDIS DU MOIS

Anthistes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14 • 17h15-18h15 • Gymnastique (Adultes) • 18h30-20h • Salle du Val Pierrys • C. Guilmot 0473 61 81 00

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthistes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthistes • Salle communale d'Anthistes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 04 383 64 91 – 0474 74 75 77

LES 3 PREMIERS MERCREDI DU MOIS

Anthistes: Cours de djembé • Salle communale d'Anthistes • 17h30-19h • pour enfants dès 8 ans, ados, familles ou adultes • 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com

LES JEUDIS

Anthistes: Atelier Théâtre (12-16 ans) • 18h-20h • Atelier Théâtre (6-11 ans) • 16h-18h • Salle communale • Théâtre universitaire de Liège 04 366 52 95 – www.turlg.be

Anthistes: Cours d'anglais UF3 • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthistes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be

Anthistes: Chorale La Choranthistes • Château de l'Avouerie • 18h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthistes asbl • B. Cleuren 04 383 62 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque communale d'Anthistes • 15h30 à 19h • Gratuit • Solange JULIEN 04 383 77 24 – bibliotheque@anthistes.be

Vien: Pétanque • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise 04 383 62 32

LES VENDREDIS

Limont: Danse Funk/pop (5-7ans) • 17h30-18h30 • Danse Funk/pop (8-11 ans) • 18h30-19h30 • Danse Funk/pop (12-15 ans G1) • 19h30-20h30 • Danse Funk/pop (12-15 ans G2) • 21h-22h • Ecole communale • Céline Latour 0476 75 38 40

LES PREMIERS VENDREDIS DU MOIS

Anthistes: Soirée jeux de plateau • Avouerie d'Anthistes • 18h-24h • F. Schenk 04 383 63 90 – frederic@avouerie.be – www.avouerie.be

Anthistes: Les soirées zythologie de l'Avouerie •

Avouerie d'Anthistes • 18h30 • E. Hendriks 0498 87 99 70 – eric@avouerie.be – www.avouerie.be

LES SAMEDIS

Anthistes: Patro • Place d'Anthistes • 14h-17h • Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – www.patro-tavier.be

Anthistes: Football match • RSCA •

secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com

Lagrange: Cours de Yoga • Maison de village • 10h-11h • M^{me} C. Richelot 0477 41 18 57

Limont: Danse (classique enfants) • 9h-10h • Danse (classique ados) • 10h-11h30 • Danse (classique ados) • 11h30-12h45 • Ecole communale • 10h-15h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 04 286 32 97 – cercledechecsanthistes.e-monsite.com/

LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthistes.be

Anthistes: Heure du livre • Bibliothèque d'Anthistes • 10h-11h30 • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthistes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

LES DIMANCHES

Anthistes: Football adulte • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com



Chorale



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal **www.anthisnes.be** (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX



www.anthisnes.be



info@anthisnes.be



www.facebook.com/anthisnes



[http://twitter.com/anthisnes](https://twitter.com/anthisnes)



<https://www.instagram.com/anthisnes>



SECRÉTARIAT

Cour d'Omalus 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04 383 60 75



TRAVAUX

rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX

(sur rendez-vous)

andre.kovacs@anthisnes.be

04 383 99 81 – 0477 96 58 27

SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Lundi et mercredi 8h30-11h30 (sur rendez-vous)

jacques.dohogne@anthisnes.be

04 383 99 82 – 0479 50 09 63

SERVICES

→ POPULATION

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h

Mardi 15h-19h

population@anthisnes.be • 04 383 99 94 - 97

→ ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h

Mardi 15h-18h

etat-civil@anthisnes.be • 04 383 99 85 - 95

→ URBANISME

Mardi de 15h-18h

Mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h

urbanisme@anthisnes.be • 04 383 99 86 - 92

→ ÉNERGIE – LOGEMENT

Lundi 9h-12h (sur rendez-vous)

ecopasseur@anthisnes.be • 04 383 99 92

→ DÉCHETS – INFORMATION

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h – Mardi 15h-17h

cecile.françois@anthisnes.be • 04 383 99 91

→ PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES

Lundi, mercredi, jeudi 8h30-12h

muriel.potters@anthisnes.be • 04 383 99 88

→ RESSOURCES HUMAINES

LOCATION SALLES COMMUNALES

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h

Mardi 15h-17h

christine.swennen@anthisnes.be • 04 383 99 93

→ RECETTE – TAXES

Lundi, jeudi et vendredi 8h30-12h – Mardi 15h-17h

catherine.simons@anthisnes.be

→ COMPTABILITÉ

Lundi, jeudi et vendredi 8h30-12h – Mardi 15h-17h

compta@anthisnes.be • 04 383 99 96

→ MARCHÉS PUBLICS – PRIMES

Mardi 15h-17h – Lundi, mercredi et jeudi 8h30-12h

christelle.neutelaers@anthisnes.be • 04 383 99 99

(le lundi au 04 383 99 83)

→ AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Mardi 14h-18h

marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be

• 04 383 78 43

CPAS

Cour d'Omalus 1 – 4160 Anthisnes

→ DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES

Lundi de 14h-16h et jeudi 10h-12h

cpas@anthisnes.be • 04 383 61 92 ou

04 383 70 79

→ CHAUFFAGE

Lundi de 8h30-10h30/14h-16h et jeudi 10h-12h

cpas@anthisnes.be • 04 383 70 79 ou

04 383 61 92

→ ASSISTANTE DE VIE-SENIORS

Sur rendez-vous

maud.verjans@anthisnes.be • 04 383 99 80

→ PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES

Mercredi 9h-11h30

amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ MÉDIATION DE DETTES

Mercredi 13h-16h30

amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04 383 61 92

→ INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Sur rendez-vous

astrid.dhote@anthisnes.be • 04 383 70 79

POLICE LOCALE

Lundi au vendredi 9h-12h

rue des Martyrs 19 – 4162 Hody

policeanthisnes@gmail.com • 04 383 66 95

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody

Mardi, jeudi 15h-19h

Mercredi, vendredi : 13h-18h – Samedi : 9h-13h

Espace numérique : jeudi 15h30-19h

bibliotheque@anthisnes.be • 04 383 77 24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vion

lenfantin@anthisnes.be • 04 227 23 09

0486 903 871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier

atlanthisnes@gmail.com • 04 383 67 93

ÉCOLES

→ ENSEIGNEMENT COMMUNAL

• rue de l'Hôtel de Ville 1 – 4160 Anthisnes

www.ecoleanthisnes.be • 04 383 61 94

• rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont

www.ecoledelimont.be • 04 371 50 33

• rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours

www.ecoledevillersauxtours.be • 04 383 70 98

→ ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

• rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes

saintmaximin.anthisnes.be

www.ecolesaintmaximin.be • 04 383 66 17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10h-18h

Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes

04 383 63 90 – 0498 87 99 70

www.avouerie.be – info@avouerie.be